

Degré secondaire II

Mutations : le Département valaisan de l'économie et de la formation a demandé qu'aux côtés de Claude Pottier, chef du service de la formation professionnelle, M. Yves Fournier, responsable des écoles du secondaire II général en Valais, participe désormais aussi aux travaux de la conférence et y représente le service d'enseignement. Son entrée à la CLPO est intervenue lors de la réunion du 19 mai.

Commission de coordination « Cours interentreprises – CCIE »

CCIE

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

Lors de sa réunion constitutive du 22 septembre 2020, la CCIE a fait le tour de l'état des lieux et des enjeux principaux dans les institutions et les cantons quant aux CIE. Cet état des lieux sera consolidé dans un tableau synthétique.

La CCIE a traité de la problématique de la prise en charge des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année se déroulant dans un autre canton que celui où est sise ladite école. Bien que le nombre de cas soit faible, la CCIE vise à homogénéiser les pratiques et fera, après consultations des Fonds cantonaux, une proposition dans ce sens à la CLPO.

La CCIE a également abordé la question de la surfacturation des CIE, au regard de la liste des coûts moyens suisses, par certains prestataires. Cette pratique est remise en question davantage par les Romands – seuls à avoir créé des Fonds cantonaux – que par les Alémaniques. La CCIE consolidera d'abord les informations relatives à cette surfacturation, puis interpellera le SEFRI pour que celui-ci règle le problème dans ce domaine dont il assure la surveillance au niveau national.

Présidence : M. Claude Pottier (VS). **Secrétariat :** M. Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Membres : Mme Joana da Silva (FR-canton), M. Reto Julmy (FR-fonds), Mme Ana-Maria Barbeito (GE-canton), Mme Sabrina Cohen Dumani (GE-fonds), M. Matthias Preitet (remplaçant, GE-fonds), M. Vincent Joliat (JU-canton), M. Jonathan Chevrolet (JU-fonds), Mme Marion Othenin-Girard (NE-canton), Mme Sylvie Perret (NE-fonds), Mme Ingrid Furger (TI-fonds), M. David Valterio (VS-fonds), M. Philippe Muggli (VD-canton), Mme Nathalie Bernheim (VD-fonds)

Commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI »

CAI

Dans les domaines où le nombre d'apprenti.es identifié.es dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concerné.es, en particulier les Associations professionnelles, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

En 2020, la CAI n'a pu siéger que deux fois, pour des raisons liées à la pandémie Covid-19 ayant conduit à l'annulation des autres séances programmées. Elle a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants, qui ont fait l'objet de réflexions approfondies :

- Prise en charge des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année : le financement étant assuré par les fonds cantonaux, ce sujet est désormais discuté au sein de la CCIE.
- Financement du préapprentissage : la CSFP n'est pas entrée en matière pour une solution suisse et a proposé aux cantons de se référer à l'AEPr. Le 23 septembre 2020, la CLPO a adopté la recommandation de la CAI du 16 septembre 2020 : application de l'AEPr avec la différenciation plein temps et dual et, en cas de flux important, un accord bilatéral entre deux cantons pourra être conclu. Les cantons romands se référeront à cette recommandation lorsqu'ils seront confrontés à la situation où un.e jeune suit une formation de préapprentissage à plein temps dans un canton romand autre que celui de son domicile.
- Statistiques passerelles pré-HES : au vu des pratiques cantonales différentes et à la demande de >>

Degré secondaire II

la CLPO, une statistique a été établie en 2019 qui a permis de constater qu'il n'y a pas d'augmentation significative de ces passerelles. Le financement n'est pas modifié et continuera à suivre les pratiques cantonales. A la demande du canton de Genève, la particularité du domaine des Arts sera soulevée en commission d'admission de la HES-SO.

- Task Force nationale « Recrutement des apprenti.es » : état des lieux sur la mise en place des groupes de travail en lien avec la pandémie Covid-19.
- Agent.es d'exploitation CFC et employé.es d'exploitation AFP : suite des discussions pour l'organisation des CIE en Suisse romande (cf. détails dans la partie de ce rapport consacrée à la CLPO).
- Cours-blocs intercantonaux pour les spécialistes en communication hôtelière CFC et spécialistes en hôtellerie CFC à Martigny : adaptation des tarifs pour la Suisse romande.
- Suissavant, branche quincaillerie-ménage : intervention de la CAI auprès de Swissavant pour exprimer le désaccord des cantons romands sur la pratique de facturation aux entreprises formatrices.
- Formation des adultes : le lien avec la CFQA sera affiné pour un meilleur transfert des informations entre les deux commissions. Cette thématique est en réflexion au sein de la CFQA, et le canton de Vaud a proposé d'assurer le travail de recensement intercantonal mensuel pour produire un état des lieux de la situation romande.
- Informaticien.nes du bâtiment CFC : la nouvelle ordonnance succédant à celle des télématicien.nes, la formation des apprenti.es de Suisse romande se poursuivra à Neuchâtel.
- Répétant.es désirant suivre l'enseignement professionnel selon un ancien règlement : la CAI a décidé que ce recensement se ferait désormais à l'interne des services.

La CAI a siégé par visioconférence le 5 mai et le 16 septembre.

Présidence : M. Claude Pottier (VS). **Secrétariat** : Mme Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- FR : arrivée de Mme Joana Da Silva début juin, départ en retraite de Mme Marie-Christine Dorand début novembre, départ en retraite de M. Gilbert Stocker fin décembre.
- NE : arrivée de Mme Julie Mella en janvier et de Mme Angela Fuchs en février.

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP »

CMP

En 2020, la CMP n'a pu siéger que le 26 mai, pour des raisons liées à la pandémie Covid-19 ayant conduit à l'annulation des autres séances programmées. Les principaux thèmes abordés ont été :

- Travaux des 15 groupes de branches (domaine spécifique + mathématiques du domaine fondamental) : le mandat des groupes a été actualisé. Les référentiels ayant tous été élaborés au moins une fois, il s'agit dès lors de les vérifier et les ajuster chaque année. En juin, les coordinatrices et coordinateurs des groupes ont été informé.es qu'en raison de la situation sanitaire et de la suppression des examens finaux (selon l'Ordonnance Covid-19 examens cantonaux de maturité professionnelle), l'année 2020 serait considérée comme « année blanche ». Les groupes de branches n'ont pas eu à actualiser les référentiels – ceux établis pour la session 2020 étant ainsi considérés comme reconduits en l'état pour la session 2021 – ni à effectuer les analyses d'évaluation et de comparaison des épreuves cantonales.
- MP multilingue : modification de la pratique de reconnaissance des filières de formation.
- Latitude offerte par le PEC MP : possibilité de proposer et autoriser de manière définitive un examen combiné MP1-CFC de biologie/chimie aux laborantin.es.
- Mise à la disposition de tous les cantons des épreuves des autres cantons (après les travaux des groupes du référentiel romand) – Possibilité d'avoir accès également aux épreuves sans référentiel romand, en l'occurrence celles de langues 2.
- PER-MP Histoire : demande et proposition de révision du groupe de branche (domaine complémentaire – Histoire et institutions politiques).
- Projet de réforme Employé.e de commerce : échange d'informations sur l'implémentation en 2022, impact sur l'organisation de la MP-ES.

>>

Degré secondaire II

- Création de cours en ligne de maturité professionnelle.
- Branches sans cadre référentiel (langues) : création d'un groupe de travail pour discussion sur les épreuves cantonales et sur une coordination romande de l'enseignement ; certification CECR pour tous les cantons.
- Tenue à jour du site PER-MP.

La collaboration et l'échange d'informations avec l'IFFP se poursuit en parallèle, en particulier avec M. Mathieu Perrin, responsable de la Maturité professionnelle. Certains thèmes discutés lors de la séance de mai 2020 (prévue dans le cadre du FOMAP) devaient être approfondis avec l'IFFP. Ils seront repris en 2021 :

- Formation IFFP 300h pour enseignant.es MP : intégration d'une méthodologie d'évaluation finale selon les cadres référentiels.
- Développement numérique de la maturité professionnelle.

Présidence : M. Claude Pottier (VS). **Secrétariat** : Mme Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- BE : départ de Mme Simone Spack fin août et arrivée de Mme Seraina Zoppi début septembre.

Commission de coordination « Enseignement de la culture générale – CeCG »

CeCG

La CeCG est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO pour toute question relative à l'enseignement de la culture générale (eCG). Elle a principalement pour tâche de coordonner cet enseignement entre les cantons de la Suisse latine et d'accompagner la mise en application des révisions du plan d'étude cadre fédéral relatif à la culture générale.

Lors de sa séance constitutive, la CeCG a échangé sur la situation de l'eCG dans les cantons latins et pris connaissance des différents points de vue de ses membres et des institutions ainsi représentées.

La CeCG a validé le mandat de la collaboratrice scientifique chargée de dresser l'inventaire des nombreux plans d'étude cantonaux et d'établissement en vigueur dans les cantons latins, et a remercié le canton de Genève d'avoir détaché cette personne qualifiée pour cette mission complexe et importante.

La CeCG a débattu de l'impact sur les cantons latins du Workshop national sur la culture générale, organisé par le SEFRI en date du 22 octobre 2020, et a défini la stratégie à adopter à court terme compte tenu des différents scénarios possibles et des inconnues entourant le calendrier. Elle a notamment demandé à ses membres d'indiquer leurs préférences quant aux différents axes recensés dans la matrice des descripteurs de l'eCG développée sous l'égide du SEFRI, afin de déterminer si une position latine forte se dégage et, si oui, laquelle.

La CeCG s'est réunie le 1^{er} octobre et le 23 novembre.

Présidence : M. Sylvain Rudaz (GE). **Secrétariat** : M. Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Membres : Mme Clémence Perrin (BE), M. Daniel Benda (FR), Mme Anne-Marie Münch (GE), M. Tristan Müller (JU), M. Michel Bernasconi (NE), Mme Rosa Butti (TI), Mme Christine Rama (VD), M. René Constantin (VS), M. Michel Tatti (VD) Mme Cindy Galvanetto (IFFP), M. Bertrand Chanez (CSFP), M. Sadri Shili (CREME).

Commission de coordination « Coopération multilatérales et européennes – CME »

CME

La CME a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

>>

Degré secondaire II

Au cours de l'année 2020, la CME a abordé tout particulièrement les problématiques suivantes :

- Covid-19 : une enquête a été lancée au mois de mai auprès des membres afin d'identifier les actions et stratégies mises en place par Movetia et par chaque canton. Les membres ont en particulier répondu aux questions suivantes :
 - o Gestion des mobilités durant cette pandémie : Movetia/votre canton a-t-il pris des mesures particulières ? Tous les projets/programmes d'échange, séjours et mobilités ont été annulés jusqu'au terme de l'année scolaire 2019-2020.
 - o Rapatriement de jeunes : Movetia/votre canton a-t-il pris des mesures particulières ? Dans certains cantons, les établissements concernés par des projets de mobilité ont rapatrié les jeunes qui étaient en stage à l'étranger, et dans d'autres cantons, il a été recommandé aux jeunes de rentrer, avec libre décision laissée aux participant.es majeur.es.
 - o Impact de la pandémie sur les échanges et la mobilité : Movetia/votre canton a-t-il mis en place (et/ou prévoit-il) des actions pour limiter cet impact ? Des actions ont été mises en œuvre dans tous les cantons.
 - o Perspectives d'après crise : Movetia/votre canton a-t-il déjà élaboré des scénarios ? Il est encore trop tôt pour dégager des tendances claires. Il est toutefois possible que les échanges hybrides, c'est-à-dire mêlant des échanges présentiels et à distance, prennent de l'importance à l'avenir.
- Durant l'été, organisation d'une 2^e enquête auprès des cantons, qui avait pour objectifs d'identifier les stratégies de mobilité mises en œuvre et de disposer d'un état de situation des projets en cours, canton par canton.
- Idée de développement d'un concept de module mobilité en formation initiale des enseignant.es, IFFP et HEP : partant du postulat que plus un.e enseignant.e a été sensibilisé.e aux problématiques des échanges et de mobilité, plus elle et il sera en mesure d'en parler à ses élèves, la CME s'est demandée s'il était envisageable, d'une part, de développer des synergies entre les HEP, voire également avec l'IFFP, pour intégrer dans les plans d'étude des enseignant.es un concept de développement de modules de mobilité, d'autre part, d'ancrer des échanges de mobilité dans les plans d'études des écolières et écoliers de primaire et du secondaire I, ainsi que des apprenti.es et des étudiant.es du secondaire II. La CME a remonté ces questions à la CLPO.

Il était prévu que la CME se réunisse deux fois en 2020 : le 28 avril et le 7 septembre. En plein confinement, la première réunion a été annulée. Il faut également savoir que les échanges de mobilité organisés par les cantons ou auxquels les membres sont associés se sont réduits comme peau de chagrin durant cette période de crise. Comme à chacune de ses séances organisées par le passé, la CME a pu compter sur le précieux concours de représentants de Movetia et, pour la première fois, sur celle d'un délégué de l'IFFP.

Présidence : M. François Piccand (FR). **Secrétariat** : M. Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations : M. Georges Vial (FR), parti fin août 2019 à la retraite, est remplacé depuis le 6 janvier par Mme Leïla Bersier (FR) ; en lien avec le nouveau mandat confié à la CME pour la période administrative 2020-2023, arrivée dès la séance du 7 septembre de Erik Swars (IFFP) qui participe aux travaux en qualité d'invité permanent.

Commission de coordination « Maturités spécialisées – CMS »

CMS

La CMS a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2020, la CMS a procédé lors de chaque séance à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle a notamment :

- Identifié dans chacun des cantons latins l'impact de la Covid-19 sur l'organisation des stages prévus pour les élèves en certificats ECG ou en MS durant le 2^e semestre de l'année scolaire 2019-2020, puis au cours de l'année scolaire 2020-2021.

>>

- Échangé suite aux présentations relatives d'une part, au bilan de l'organisation 2020 de la régulation aux filières Bachelor Travail social et Santé, d'autre part, à la régulation future aux filières Bachelor Travail social et Santé.
- La CMS s'est entretenue lors de sa seconde réunion avec la responsable du domaine Santé de la HES-SO sur deux importants changements anticipés qui vont directement impacter les travaux de la commission et le plan d'études cadre de la maturité spécialisée santé (PEC MS santé) adopté par la CIIP le 26 mai 2011. D'une part, il est apparu au niveau suisse la nécessité de repenser la structure de l'année propédeutique Santé, et un groupe projet national est chargé de travailler « sur une solution harmonisée applicable dans toutes les HES Santé ». Cela aura un impact sur les deux stages pratiques actuels, de 8 semaines dans des organisations ou institutions socio-sanitaires, et de 6 semaines dans le monde du travail au sens large. D'autre part, un nouveau modèle de régulation est en cours d'analyse à la HES-SO, la prévoyant avant l'année propédeutique santé pour les candidat.es à l'entrée en Bachelor filières régulées. Il appartient à la HES-SO d'identifier les problèmes et conséquences qui en découleraient. Le domaine Santé de la HES-SO et la CMS dialogueront étroitement pour identifier ce qui serait réalisable, ce qui ne le serait pas, et dans quels délais.

La CMS a siégé à deux reprises en 2020, soit le 5 juin et le 9 décembre.

Présidence : M. François Piccand (FR). **Secrétariat** : M. Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations : Domaine Design et Arts visuels HES-SO : dès janvier 2021, Mme Marilène Vuille, chargée de missions stratégiques à l'École cantonale d'art de Lausanne – ECAL, sera remplacée par M. David Monnet, responsable de l'Année propédeutique à l'ECAL.

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

CFQA

La CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou à une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

La CFQA poursuit très activement sa collaboration avec la commission nationale CSFP-CFQA. Cette dernière est notamment chargée de faire entendre la voix des cantons auprès du SEFRI et des OrTra.

La CFQA joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidat.es. Cette responsabilité va encore s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier. Dans ce contexte, la mission de « veiller à renforcer la coordination intercantonale concernant l'ouverture de filières et de formations modulaires s'adressant aux adultes » a été ajoutée dans son mandat pour la période administrative 2020-2023. Cette tâche impliquera une collaboration étroite avec la CAI.

En 2020, la CFQA n'a pu siéger que deux fois, pour des raisons liées à la pandémie Covid-19. Les sujets suivants ont fait l'objet de discussions :

- Procédures de qualification 2020 pour les adultes : l'intervention de la CSFP-CFQA et de la CLPO-CFQA a contribué à la prise en compte des adultes dans la session d'examens. Un dispositif vaudois pour les ASSC, avec cours modulaires pendant des semaines-blocs, a été mis en place avec succès et sera déployé pour d'autres professions. Ce dispositif sera présenté aux autres cantons romands lors d'une future séance.
- Journée d'échanges au niveau suisse sur la prise en compte des acquis dans la FPI : prévue initialement le 17 mars puis reportée au 17 novembre, elle a finalement eu lieu via visioconférence. La CFQA est impliquée dans l'organisation de cette journée en collaboration avec le SEFRI et la CSFP-CFQA.
- Projet national Grilles d'équivalence pour la reconnaissance des acquis.
- Mandat donné par le SEFRI à l'IFFP pour dresser, en 2020, un état des lieux de la prise en compte des acquis en Suisse (participation de quatre membres de la CFQA à cette étude).

>>

- VAE ASSC : les cantons se sont accordés pour se transmettre leurs listes de dispenses dès validation par les OrTra régionales afin de procéder à quelques ajustements en cas d'importantes différences de pratiques.
- Prise en compte des acquis dans la culture générale : un groupe de travail CSFP est actif à ce niveau et une recommandation a été soumise au Comité CSFP fin juin pour être ensuite présentée et adoptée lors de l'Assemblée plénière en septembre.
- Qualification des adultes en logistique : système de VAE à « géométrie variable » présenté par l'OrTra ASFL lors d'une séance de la CSFP-CFQA.
- Procédure d'audition pour les métiers de l'horlogerie.
- Procédure de prise en compte des acquis formels : un sous-groupe de travail a été envisagé pour réfléchir à une harmonisation romande et soumettre une proposition à la CSFP-CFQA.
- Gratuité des qualifications pour adultes.
- Étude de la réalisation du recensement intercantonal des demandes par une personne d'un portail et non par la CFQA. Le canton de Vaud offre d'effectuer ce travail, qui permettrait un regroupement romand des candidat.es et conduirait à l'ouverture de classes. Le processus d'un tel recensement intercantonal sera proposé par le canton de Vaud lors d'une future séance.
- Outil développé par le canton de Zurich pour la qualification des adultes : cet outil a été présenté lors de la journée d'échanges. A ce jour, il est utilisé par ZH, BE et VS.

La CFQA a siégé le 6 avril par visioconférence et le 9 septembre en présentiel.

Présidence : M. Florent Cosandey (BE). **Secrétariat** : Me Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- BE : départ de Me Valentine Jeanneret fin août et arrivée de M. Adriano Cattaneo début septembre. Présence de M. Antoine Roulin durant l'année 2020.
- FR : départ de M. Peter Zollet (retraite) fin novembre et arrivée de M. Markus Mosimann, a.i., début décembre.
- VD : départ de Mme Eugénie Sayad (retraite) fin mars et arrivée de Mme Noémie Crosa Ben Ahmed début août.